



Cabinet
Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 23 avril 2013

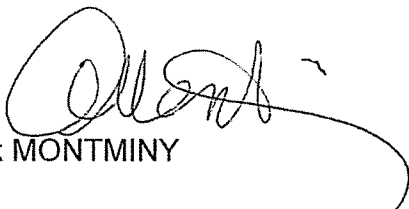
Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Veuillez trouver ci-joint, la motion dont nous souhaitons débattre ce mercredi 24 avril 2013, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

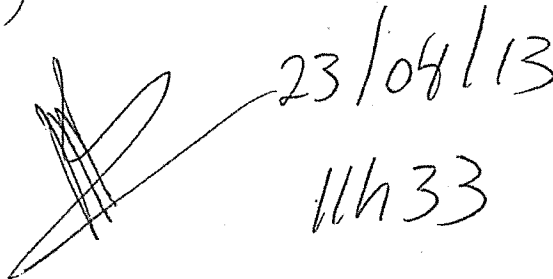
Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de cabinet,



Anik MONTMINY

p.j.



23/04/13
11h33

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il agisse avec célérité dans le dossier des régimes de retraite;

Qu'à cette fin, la Commission des finances publiques procède à compter du 3 juin 2013 à des consultations particulières sur le rapport intitulé *Innover pour pérenniser le système de retraite* (Rapport D'Amours) déposé à l'Assemblée nationale le 18 avril dernier par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Que la Commission entende monsieur Alban D'Amours ainsi que toutes les personnes et organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

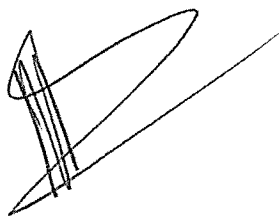
Que la durée maximale de l'exposé pour chacun des intervenants soit de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 50 minutes;

Que la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de la Commission pour la durée du mandat;

Que la Commission fasse rapport à l'Assemblée nationale le mardi 17 septembre 2013;

Que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale.

Présentée par le député de Verdun



23/04/13

11h33